

Puissance 2D, 3 juin 2015

Projet de loi sur le renseignement: Jean-Pierre Sueur veut concilier "sécurité et libertés"

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, est intervenu lors de la discussion générale sur le projet de loi sur le renseignement.

Il a dit que "la menace du terrorisme est réelle, profonde, et qu'elle ne disparaîtra pas rapidement".

Il a évoqué "le nombre croissant des Français partant en Syrie et en Irak, le nombre des morts là-bas, et la force des réseaux terroristes". Il a dit que pour lutter contre le terrorisme, il fallait **s'appuyer sur des services de renseignement efficaces disposant de moyens appropriés**. Et que les libertés – toutes les libertés – devaient être défendues, qu'il fallait être vigilant quant au respect de la vie privée et des données personnelles.

Jean-Pierre Sueur a ajouté que la "plus grande victoire des terroristes serait de nous faire renoncer à nos libertés".

Le sénateur du Loiret a déposé, au nom du groupe socialiste du Sénat, **43 amendements visant à mieux garantir le respect de la vie privée et des données personnelles** et à accroître les prérogatives de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement créée par le projet de loi, et composée de magistrats et de parlementaires.

Jean-Pierre Sueur défendra ces amendements cette semaine durant l'examen de l'ensemble des articles du texte.